

LIT À MASSIF DE ZÉOLITE

PRINCIPE

Les lits à massif de zéolite ont été validés très récemment (Arrêté du 24 décembre 2003) et l'on dispose encore de peu de recul sur cette technique.

C'est une alternative au filtre à sable traditionnel.

Le matériau filtrant utilisé dans ce filtre n'est pas le sable mais la zéolite (à forte microporosité), qui à un pouvoir épurateur est plus performant que le sable.

La conséquence directe est la **réduction de l'emprise au sol du filtre.**

Ce dispositif est particulièrement adapté aux terrains de faible surface ou lorsque l'implantation d'un dispositif classique s'avère impossible ou bien que la nappe phréatique est proche. Il assure une épuration correcte dès sa mise en service et peut fonctionner sur des installations à alimentation discontinue.

Filière pouvant être utilisée sur tout type de sol, perméable ou imperméable.

Les effluents traités sont récupérés en sortie du massif à zéolite et évacués vers le milieu hydraulique superficiel (fossé, cours d'eau, tranchées de dispersion...)

MISE EN ŒUVRE

➤ Il doit être placé à l'aval d'un prétraitement constitué d'une **fosse septique toutes eaux de 5m³ (5000 litres) au moins.**

➤ Le lit à massif de zéolite, d'une surface minimale de 5m².

➤ Il comporte un matériau filtrant à base de zéolite naturelle de type chabasite, placé dans une coque étanche.

➤ Il se compose de 2 couches :

- Une de granulométrie fine (0,5-2mm) en profondeur
- Une de granulométrie plus grossière (2-5 mm) en surface

➤ Le filtre a une épaisseur minimale de 50 cm après tassement.

➤ Le système d'épandage et de répartition de l'effluent est bouclé et noyé dans une couche de gravier roulé et il est posé sur un géotextile adapté destiné à assurer la diffusion de l'effluent.

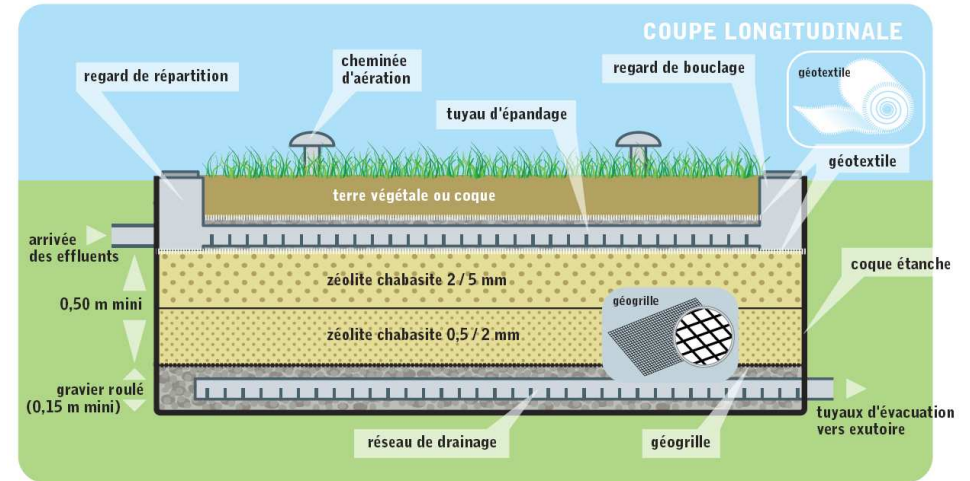
➤ Le réseau de drainage est noyé dans une couche de gravier roulé, protégé de la migration de zéolite par une géogrille. L'épaisseur de cette couche est de 15 cm au moins.

➤ L'aération du filtre est réalisée par des cheminées d'aération.

ATTENTIONS PARTICULIÈRES

➤ **Il ne peut être utilisé que pour les habitations de 5 pièces principales au plus (3 chambres)**

➤ Cette filière est recommandée comme pouvant être implantée qu'à titre exceptionnel.



COUPE TRANSVERSALE

